

Insee Analyses Corse n° 38, avril 2022 une étude Insee Corse en partenariat avec la Dreets

Insee Corse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En Corse, un emploi sur cinq est saisonnier

En 2019, 27 700 emplois sont saisonniers en Corse, soit 19 % de l'emploi salarié annuel régional hors agriculture. Cette part, six fois plus importante qu'au niveau national, place l'île en tête des régions françaises. Les secteurs de la restauration, de l'hébergement et du commerce de détail concentrent 80 % de ces emplois. La majorité des saisonniers ont une durée de contrat inférieure ou égale à 4 mois. Leurs salaires horaires nets sont 20 % inférieurs à ceux des non saisonniers et les disparités salariales plus faibles. La moitié d'entre eux occupe au moins un autre emploi dans l'année mais leur revenu annuel d'activité reste principalement assuré par leurs contrats saisonniers. Ces salariés sont jeunes, la moitié a moins de trente ans et un quart réside hors de Corse. Enfin, la fidélisation à l'entreprise reste modérée avec trois saisonniers sur dix ayant déjà travaillé dans le même établissement l'année précédente.

Part des emplois saisonniers dans l'emploi départemental total

Sous embargo

jusqu'au 28 avril 2022 - 12 h

